Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260401-2026_04_073-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1er AVRIL 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 03/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 1er avril, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	27/03/2026
Date d'affichage de la convocation	27/03/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	18
Nombre de conseillers votants	19

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Clarence KAYAMBO-KANKU, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	Mme Anaïs MONPAYS, conseillère municipale
Mme Corine CHAVOIX, conseillère municipale	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	M.Romain FIZE, conseiller municipal
M.Jonathan BOULVAIS, conseiller municipal	Mme Céline BALLUAIS, conseillère municipale
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal
M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal	

Etaient absents excusés : Mme Marie-Pierre PIGACHE

Etait absent :

Pouvoirs : de Mme Marie-Pierre PIGACHE à Mme Aline LE BOUÉDEC

Mme Claudine COUDRAY est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/04-073 : Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'offres

Rapporteur : Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5
Vu l'article L.2121-21 du CGCT

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste. Trois membres suppléants doivent également être élus. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260401-2026_04_073-DE

Mme le Maire propose la constitution d'une seule liste composée des conseillers de la majorité et de l'opposition suivants, comme membres de la CAO :

Sont candidats aux postes de titulaire :
M.Denis MANCEAU
M.Julien LEVEZIEL
M.Nabé DIARRASSOUBA

Sont candidats aux postes de suppléants :
M.Anthony CHAILLOT
Mme Zilpa VILSALMON
Mme Céline BALLUAIS

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :
19 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Décide** de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la commission;
- **Sont désignés** :
  - en tant que membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :
    - M.Denis MANCEAU
    - M.Julien LEVEZIEL
    - M.Nabé DIARRASSOUBA
  - en tant que membres suppléants de la commission d'Appel d'Offres :
    - M.Anthony CHAILLOT
    - Mme Zilpa VILSALMON
    - Mme Céline BALLUAIS

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 03/04//2026
- *de la publication :*
Le : 03/04/2026
Le Maire, Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Claudine COUDRAY

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire
Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)